



12. LE LEZARD VERT

Lacerta viridis (Laurenti, 1768)
[verdale, verdagri] (Normandie);
[verdrè] (Champagne, Bourgogne);
[gijrè] (Centre); [lâber, lyzer]
(Provence); [laver] (Vendée)

Description

Corps râblé, à ventre plat, plus ou moins plissé. Queue longue et effilée, environ 2 fois plus longue que tronc et tête réunis. Pattes postérieures robustes. Griffes pointues. Pli gulaire bien marqué. Tête moyenne à museau court et obtus. Oeil oblique et latéral, peu visible de dessus. Dorsales minuscules et perlées. Supracaudales très carénées, pointues vers l'arrière. Sous-caudales de même forme, mais lisses. 6 à 8 séries longitudinales de ventrales. Environ 5 rangs de minuscules écailles entre les premières ventrales et la colerette (composée de 7 à 12 plaques). Anale bordée de séries semi-circulaires d'écailles. Frontale en écusson aussi large que long. Préoccipitale aussi petite que l'occipitale. Narine en contact avec la rostrale et entourée de 5-6 écailles. Deux grandes temporales touchant les pariétales.

Coloration générale : deux types de robe avec tous les intermédiaires. Forme « à raies » : dos verdâtre, vert émeraude, brun sombre, noirâtre, orné de 2 lignes longitudinales blanc-jaune continues ou non. Forme « piquetée » : dos vert brillant, brunâtre, ponctué de noir et jaune citron. Ventre et face interne des membres toujours jaune vif, vert bleuté uni. Premières ventrales souvent mouchetées de bleu-noir. Flancs non ocellés. Gorge vert-jaune ou bleue. Cas de mélanisme et d'albinisme rares et partiels. Jeune brun-beige avec points plus pâles. Atteint 200-300 mm, exceptionnellement 420 mm en Provence (Cheylan, com. pers). Accroissement très rapide pendant les 2 premières années de vie (voir tableau). Longévité de 6 ans et davantage.

Dimorphisme sexuel

Mâles à tête forte, gorge et taches bleu vif à la saison des amours ; 13 à 17 pores fémoraux. Femelles présentant parfois une gorge bleue, mais coloration moins spectaculaire ; lignes dorso-latérales plus marquées (forme « à raies ») ; 14 à 18 petits pores fémoraux.

Milieu

Fréquente des habitats riches en végétations herbacées et arbustives, bien exposés : bruyères, talus ensoleillés, haies, sous-bois aérés, ronciers, bordures de champs et de chemins, remblais, voies ferrées, prairies. Occupe parfois un terrier abandonné par un Rongeur ou creusé par lui. Tendance arboricole.

Alimentation

A son régime : Insectes (Hétéroptères, Cicadides, Aphides, d'après Avery) et leurs larves (mais sans poils piquants), Crustacés, araignées, lombrics. Occasionnellement petits Vertébrés (Rongeurs, oisillons, Lézards et œufs). Aime les fruits juteux et sucrés.

Territoire

Espèce sédentaire et individualiste. Superficie d'un territoire évaluée à 300-1 200 m² en Camargue (16).

Reproduction

Maturité sexuelle à 2 ans. Accouplements printaniers (avril, mai, parfois jusqu'en juin). Sauvages combats entre mâles pour une même femelle, parfois jusqu'à la mort par gravité des blessures. Ils se battent comme des chats, en arrondissant l'échine et en se dressant sur leurs pattes, tête basse, museau contre museau ; ils se mordent avec rage, roulant l'un sur l'autre (35). Pendant les préliminaires d'accouplement, le mâle prend entre ses mâchoires la base de la queue de la femelle. Si cette dernière n'est pas consentante, elle peut s'échapper en se débattant violemment et abandonnant parfois sa queue



Mâle en forêt de Montargis (Loiret).

dans la gueule du mâle. Dans ce cas, il y a poursuite, et le mâle assurera une nouvelle prise, aux flancs cette fois (la morsure est si puissante que des organes peuvent être lésés). Ses pores fémoraux sécrètent un liquide adipeux qui empêche les deux corps vernissés de glisser, aidés en cela également par les fortes plaques des cuisses. Accrochage des cloaques, pénétration d'un pénis (voir appareil reproducteur, fig. 11) et écoulement du sperme, lequel remonte dans les oviductes de la femelle. Ponte dès mai pour un accouplement précoce, dans un trou creusé dans le sol par la femelle (profondeur de 15 à 30 cm) ou dans une anfractuosité, dans un tas de feuilles ou sous une pierre. Dépôt de 5 à 21 œufs blanchâtres, à membrane souple, d'un diamètre d'environ 10 cm sur 15-18 cm. Incubation de 2 à 3 mois, voire plus, selon la température. Cas d'hermaphrodisme signalés.

Mœurs. Cycle annuel d'activité

Espèce diurne aimant profiter du soleil en matinée et en soirée. Fantastique : fuit parfois à la moindre alerte ou reste immobile malgré un danger. Mord facilement la main qui veut le prendre (rappelons qu'il est protégé par la loi et que sa capture est interdite !), mais sans hargne. Nage et grimpe bien ; chasse souvent (jeunes et adultes) dans les arbustes. Court très vite. Hibernation : engourdissement hivernal incomplet vers novembre, dans un terrier, une souche pourrie ou sous des végétaux. Ressort en février-mars (généralement les mâles les premiers) et reste longtemps au soleil pour se réchauffer. Recommence à se nourrir vers avril. La boue recouvrant ceux qui ont passé l'hiver dans la terre humide disparaît à la mue suivante. La fréquence des mues pendant la belle saison est conséquente d'une bonne ou mauvaise nutrition ; elle est

généralement, pour un sujet sain, d'une mue (en lambeaux) par mois.

Répartition

Aire de l'espèce très étendue, de l'Europe occidentale (îles Anglo-Normandes au nord, Espagne) à l'Asie Mineure et au sud de l'URSS. Division en 5 sous-espèces. *Lacerta viridis viridis* est seule présente en France, au sud d'une ligne oblique théorique allant de Rouen à Mulhouse, avec une pointe nordique en Haute-Marne vers St-Dizier selon Grangé (15). Parent (30) considère comme incertain son indigénat dans le Calvados et à Guernesey (station très septentrionale). A été signalée de Corse par Angel (2), mais non ensuite par différents auteurs dont Michelot (25). Est présente dans plusieurs îles (Oléron, Noirmoutier, Jarre, Mont-Saint-Michel, Jersey, Guernesey). Cheylan (1983) confirme sa présence (populations faibles) sur Porquerolles.

Croyances populaires

C'est bien sûr à tort que ce lézard est considéré comme venimeux ! S'il est vrai que sa morsure est parfois douloureuse, point

besoin de couper le doigt mordu ou le cou de l'animal ne voulant pas lâcher prise... il suffit de lui chatouiller la gorge ou le ventre !

Statut

Parent (30) donne l'espèce comme éteinte en Mayenne. Honegger (20) considère la sous-espèce *viridis* comme en déclin, à cause de la destruction de son habitat et la collecte excessive de spécimens dans les régions touristiques ; cet auteur explique la baisse du taux d'éclosion des œufs et la survie des jeunes en Allemagne et Pologne par le nombre croissant d'étés pluvieux. L'augmentation de la quantité de chats harets peut également représenter une menace pour ce lézard.

En haut : accouplement.
En bas : éclosion. ►

Age	Tête + Corps	Queue	Longueur Totale
Naissance	31 à 34 mm	39 à 52 mm	73 à 83 mm
9 mois	70 à 75 mm	115 à 130 mm	190 à 200 mm
11 mois	80 à 85 mm	135 à 150 mm	220 à 230 mm
2 ans	93 à 105 mm	158 à 200 mm	251 à 350 mm
3 ans	108 mm	165 à 205 mm	273 à 313 mm
4 ans	108 à 112 mm	273 à 319 mm	273 à 319 mm
5 ans	111 à 115 mm	172 à 209 mm	283 à 324 mm

Tableau d'accroissement du Lézard vert (d'après Rollinat).





L'autotomie peut permettre au lézard vert d'échapper à un ennemi en lui abandonnant sa queue.



